



Unicab, Union Naturaliste pour les Intérêts de la Conservation Animale et de la Biodiversité.

Depuis plusieurs décennies les associations d'éleveurs d'animaux non domestiques ont accepté et accompagné la mise en place d'un cadre réglementaire afférant à leur champ d'activité, considérant avec responsabilité, qu'ils étaient gardiens d'un patrimoine commun de l'humanité sur lequel il était légitime que la communauté ait un droit de regard et l'exigence qu'il soit traité et géré suivant les standards les plus stricts.

Elles ont pris en charge leur part d'actions de formation, d'information et de mise à disposition des moyens aptes à permettre l'application de la réglementation.

Malheureusement force a été de constater au fil des années que le partenariat qui aurait dû s'instaurer avec nos instances de tutelle était défaillant et que nos activités souffraient d'un total déficit de considération de la part des pouvoirs publics :

- Disparité de traitement et délais déraisonnables dans l'octroi des autorisations sollicitées par les éleveurs (certificat de capacité, autorisation d'ouverture d'établissement).
- Conditions d'octroi des demandes de certificats intracommunautaires CIC en application du règlement CE338/97, abusivement restrictives car non conformes aux dispositions du règlement CE 865/2006 en son article 54.
- Carence dans la rédaction des textes (cf arrêt du Conseil d'Etat invalidant une partie de l'arrêté du 8 octobre 2018 sur la prise en compte des spécimens juvéniles pour la caractérisation des types d'élevage).
- Retard dans la révision des textes, non prise en compte de l'évolution des activités d'élevage (arrêté de décembre 2006 fixant la liste des espèces et variétés considérées comme domestiques jamais révisé à ce jour).
- Mise à disposition des usagers de services mal conçus, inutiles et coûteux (fichier I-FAP).
- Manque de transparence dans la transmission de données statistiques sur les effets de la réglementation (aucun chiffre disponible concernant le trafic c'est-à-dire les prélèvements et la commercialisation illicites d'animaux vivants prélevés dans la nature) et la confusion permanente entretenue entre atteinte à la faune sauvage vivante ou morte et entorses administratives concernant des animaux reproduits en milieu contrôlé.
- communication difficile: des propositions nous ont bien été demandées sur les sujets cités plus haut. Nous les avons soumises avec célérité, expertise et responsabilité, mais le suivi de ces dossiers nécessite notre vigilance constante et des interventions pressantes et répétées auprès des responsables politiques (lobbying).

La confiance est rompue et la colère est grande chez les éleveurs avec pour conséquence la tentation du repli sur soi et de l'abandon de la transparence et de l'exercice au grand jour d'une passion qui demeurera sous une forme ou sous une autre.

Le seuil d'acceptabilité est dépassé. Toute mesure contraignante supplémentaire (liste positive notamment) qui ne serait appuyée sur aucune considération scientifique recevable rejetterait le plus grand nombre de nos adhérents dans la clandestinité (déjà plus de 80% d'éleveurs ne sont

affiliés nulle part) avec pour corollaire l'absence de traçabilité, la maltraitance (lâchers d'animaux inadaptés à la vie sauvage, euthanasies, défaut de soins en ne recourant pas aux vétérinaires), les risques de déséquilibre de la faune sauvage indigène (pollution génétique, introduction d'espèces invasives), la perte des connaissances et du savoir-faire, les suppressions d'emploi.

Pour porter la voix de leurs adhérents et de leurs soutiens nos associations se sont réunies sous la bannière d'une nouvelle structure, qui entend parler au nom de l'immense majorité de français attentifs à la bienveillance animale (a minima 8 millions de détenteurs d'animaux d'espèces non domestiques) mais totalement opposés à la névrose antispéciste (qui ne recueille que 2% des suffrages électoraux).

Il a été fondé le 15 mai 2023 une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour nom : « Union Naturaliste pour les Intérêts de la Conservation Animale et de la Biodiversité » et pour acronyme « **unicab** ». Les membres fondateurs sont éleveurs ou détenteurs, professionnels ou non professionnels, établissements de présentation au public ou particuliers, éleveurs experts capacitaires ou non



Union Naturaliste pour les Intérêts
de la Conservation Animale
et de la Biodiversité

2024

Bulletin d'adhésion

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :
représentant (entreprise et association)

Adresse :

E-mail : Tél :

Déclare solliciter mon adhésion à l'association en tant que (O=cocher la case correspondante) :

PARTICULIER – Personne physique : 10 € ENTREPRISE – Personne morale : 75 €

ASSOCIATION NATIONALE – Moins de 200 adhérents : 60 € Nombre d'adhérents :

ASSOCIATION NATIONALE – Plus de 200 adhérents : 100 € Nombre d'adhérents :

ASSOCIATION LOCALE : 35 € Nombre d'adhérents : Club affilié (CDE/UOF/FFO) :

Je détiens la ou les classes zoologiques suivantes

mammifères oiseaux reptiles amphibiens poissons arthropodes

autre :

Je souhaite faire un don à UNICAB d'un montant de :

Le règlement de l'adhésion (et/ou du don) peut se faire :

par virement bancaire (bien libeller votre virement avec vos nom et prénom) :

FR76 1790 6001 1296 4226 3686 041 - AGRIFRPP879

Par chèque bancaire à l'ordre de : Association Unicab

Ce bulletin est à retourner soit :

Par courrier : Spaycific'zoo (unicab) 542, Route de la Martinière 72700 Spay

Par mail : tresorier@unicab-asso.org

- Je déclare m'engager à respecter toutes les obligations des membres de l'association qui y figurent.
- Je déclare avoir été informé des dispositions de la loi du 6 janvier 1978 qui réglemente le droit de communication dans le fichier des membres de l'association des données personnelles me concernant.

Signature

Fait à Le/...../2024

UNICAB

Union Naturaliste pour les Intérêts de la Conservation Animale et de la Biodiversité
Siège social : Spaycific'zoo 542, Route de la Martinière 72700 Spay
Association de loi 1901 - RNA : W723017548 -courriel : contact@unicab-asso.org